

**REDÉCOUVERTE D'UN ÉTUI DE PEIGNE  
EN BOIS DE CERF  
AU MUSÉE DE CIMIEZ À NICE (06)<sup>1</sup>**

**Monique JANNET-VALLAT<sup>\*</sup>, Isabelle RODET-BELARBI<sup>\*\*</sup>**

**UN MANCHE TROP LONG !**

Parmi les nombreux artefacts conservés dans les réserves du musée archéologique de Cimiez, un objet nous a intrigués. Il était composé de plusieurs pièces. Les unes montrent une face inférieure plane et sans décor, et une face supérieure légèrement bombée et agrémentée de lignes incisées formant des motifs géométriques.

Plusieurs autres possèdent pour toute ornementation une bordure festonnée, et enfin, les deux derniers éléments portent cette même bande festonnée et également des protomés hippomorphes. Les pièces recollées les unes à la suite des autres enserraient les éléments à bordure festonnée, composant un objet de 33 cm de long pour une largeur de 2,5 cm (fig. 1). Il apparaissait évident que ce remontage ne correspondait à aucun artefact déjà répertorié.

Il était donc nécessaire d'une part, d'effectuer le « démontage » de cet objet et le nettoyage des diverses pièces<sup>2</sup> afin de pouvoir déterminer la matière dure d'origine animale utilisée, examiner les éléments précisément et travailler à une nouvelle restitution d'après les observations effectuées.

Il était, d'autre part, impératif de retrouver la mention de cette pièce énigmatique dans les inventaires du musée afin de connaître la date de son entrée dans les collections archéologiques et également sa provenance pour cerner au mieux le contexte de découverte et sa datation. Les deux démarches ont été menées de front.

---

<sup>1</sup> Cette étude a fait l'objet d'une première publication dans *Archéologie du Midi Médiéval*, 2010, t. 28, p. 342-348.

<sup>\*</sup> Conservateur du musée et site archéologiques Nice-Cemenelum, CCJ Aix-en-Provence.

<sup>\*\*</sup> Archéozoologue INRAP, Cepam, UMR 7264, Nice.

<sup>2</sup> Ce travail a été mené à bien par Mme Céline Aballea, restauratrice à Marseille.

## LES MENTIONS DANS LES INVENTAIRES

La recherche de cet objet dans les divers inventaires du musée n'a pas été chose facile en raison des multiples déménagements qu'ont connus les collections archéologiques, depuis les premiers « musées » privés niçois du XIXe s., jusqu'à l'ouverture du musée actuel. Une première mention pouvant se rapporter à cet objet a été retrouvée dans la « liste M » qui signale un lot de plusieurs « objets en os et en ivoire » où l'on trouve l'indication « château : 2 étuis (manches) en os, décor ». Cette liste a été établie lors du transfert des collections archéologiques de la Villa des Arènes, dévolue exclusivement au musée Matisse<sup>3</sup> sur décision de la ville de Nice en décembre 1977, au nouveau musée archéologique construit au sud de l'amphithéâtre et achevé en 1988. Elle comprend toutes les pièces entrées au musée entre 1960 et 1988. Une seconde mention a été retenue car la description donnée correspondait à l'objet étudié : issue de l'inventaire définitif<sup>4</sup>, page 54, au numéro d'inventaire CIM. F. 74. 2. 8., il est question d'un « instrument de tissage » en os dont les « 2 faces bombées décorées de motifs géométriques gravés, enserrent 1 lame percée de petits trous avec dents arrondies, L. +0,450 ». Outre le numéro - C. 64. S 1 -, la provenance ainsi que la date de découverte sont précisées dans la colonne lieu de fouille « Nice, Notre Dame du Château, sondage 1, couche 2B.1964 »<sup>5</sup>. Cet objet a été découvert lors des fouilles menées par Fernand Benoit, en 1964, à l'emplacement de l'ancienne cathédrale de Nice, campagne durant laquelle plusieurs sondages ont été creusés : le premier, dans la nef et les trois autres, plus à l'ouest contre la façade. La fiche d'enregistrement note également que le « bord externe aux dents arrondies » se termine « en motifs » équivalents à l'« hippocampe » tandis qu'un double du rapport de fouilles<sup>6</sup>, porte une indication manuscrite<sup>7</sup> précisant qu'il s'agit d'un « outil en ivoire ou os, sorte de peigne à carder ou à filer, décoré ».

## LES PIÈCES

Après démontage et nettoyage des diverses pièces de cet objet, il a été possible de reconnaître, grâce à leur structure intrinsèque et à la morphologie de l'os spongieux encore ponctuellement présent sur leur face inférieure, que les huit pièces ont été taillées dans du bois de cerf (Deschler-Erb, 1998).

Quatre d'entre elles, de facture similaire, correspondent à des baguettes rectangulaires dont la longueur maximale conservée est de 157 mm, pour une largeur de 16 à 17 mm (fig. 2). Cependant, la régularité du motif géométrique permet de restituer la partie manquante et donc d'évaluer la longueur totale à 160 mm. La face supérieure légèrement bombée rejoint régulièrement la face inférieure plane et lisse, d'où l'absence de bords. Un décor géométrique symétrique, agencé de façon identique sur ces quatre baguettes, orne la face supérieure. Constitué à partir de larges incisions à fond plat, il est composé d'une croix double, placée au centre des pièces, qui est recoupée en son milieu par une ligne verticale et qui est encadrée par quatre lignes verticales. Deux séries d'une quinzaine de chevrons se faisant face de part et d'autre de quatre lignes verticales composent le motif suivant, qui couvre environ les deux tiers de la longueur de la pièce. Enfin, quatre ou cinq lignes verticales encadrant deux croix séparées l'une de l'autre par quatre lignes verticales constituent la dernière séquence. Le travail est soigné malgré des irrégularités observées par endroits.

Ces quatre baguettes peuvent être assemblées par paire d'après la position des

3 Archives, musée archéologique Nice-*Cemenelum*, avant-projet du 19-12-1977, 3 pages.

4 Inventaire dit « à 18 colonnes » agréé par l'Etat.

5 L'écriture est celle de Danièle Mouchot, qui en 1964, est archéologue sous la responsabilité de Fernand Benoit et, à la date de l'enregistrement en 1974, est conservatrice du nouveau musée archéologique.

6 Archives musée Nice-*Cemenelum*, Notre-Dame-du-Château, 1964, Octobre Novembre Décembre, 2 pages dactylographiées.

7 Cette note serait de la main de Fernand Benoit.

perforations aménagées pour le passage des rivets de fixation. En effet, si on oppose les deux pièces d'une même paire, on constate que les perçages coïncident parfaitement. Il en est de même pour les motifs géométriques. Il pourrait donc s'agir des faces opposées d'une même partie d'objet. Sur deux d'entre elles (A et B<sup>8</sup>), les perforations se trouvent uniquement à l'extrémité et à mi-largeur de la baguette, tandis que sur les deux autres (C et D), outre une perforation aux extrémités et à mi-largeur, deux autres trous se trouvent près de l'un des deux bords de la longueur. Leur présence est confirmée par les oxydes ferreux.

Deux autres baguettes appartiennent à un troisième lot (E et F). Les faces sont lisses et les bords des côtés et de l'une des longueurs sont droits. La seconde longueur porte une succession de dents alternant avec des festons. Sous l'arc de chacun d'eux, a été percé un trou traversant de 3 à 4 mm de diamètre. La coloration laissée par les oxydes ferreux non loin des cassures, témoigne de la présence de rivets.

Les deux dernières pièces possèdent une partie similaire aux baguettes précédentes (G et H). En effet, une longueur est droite à tranche verticale, et l'autre est ornée du même motif décoratif : des dents disposées en alternance avec des festons sous lesquelles se trouvent des perforations. L'autre moitié a été sculptée en forme de tête d'animal. Ce protomé hippomorphe, délicat à interpréter, n'est ni vraiment celui d'un équidé, ni tout à fait celui d'un hippocampe (fig. 3).

## INTERPRÉTATION ET ESSAI DE RECONSTITUTION

L'absence de perforations disposées à mi-largeur des baguettes et à intervalle régulier sur toute leur longueur permet d'affirmer qu'il ne s'agit pas des barrettes transversales servant à maintenir côte à côte les plaques des peignes rectangulaires composites. Leurs positions aux extrémités et à ras du bord de la longueur incitent à penser, au contraire, que l'espace a été laissé libre intentionnellement. Si on cherche parmi les objets possédant un tel espace « ouvert », on peut évoquer les étuis de peigne dans lesquels on glisse les dents afin de les protéger. Dans cette hypothèse, les paires de baguettes pourraient constituer respectivement les parties externe et médiane. Leur largeur autorise le logement de dents du peigne d'environ 35 mm de long. L'espacement entre elles serait assuré par les baguettes E et F, bordées de dents et de festons, maintenues aux précédentes à l'aide de rivets passés dans les perforations situées sur le bord de l'une des longueurs (fig. 4). Cependant, il apparaît qu'elles ne couvrent pas la longueur dans sa totalité. Leur emplacement a été choisi afin de faire coïncider leurs perforations avec les baguettes A/B et C/D ; aussi, il est nécessaire d'envisager que deux pièces d'angle, non retrouvées en fouilles, devaient être placées à chacune des extrémités et venaient donc terminer ce montage. Il ne peut s'agir de celles portant les protomés hippomorphes car elles sont d'un millimètre plus épaisses que les précédentes, interdisant qu'elles soient mises les unes à la suite des autres. Cette différence d'épaisseur, qui pouvait être compensée par les pièces d'angle taillées en biseau, est peut-être un argument pour les placer vers la partie externe de l'étui car les dents du peigne sont plus épaisses à leur départ qu'à leur extrémité tandis que les animaux se faisaient face, car la bordure décorative doit obligatoirement être vers l'extérieur (fig. 3).

Les motifs géométriques ornant les quatre longues baguettes A, B, C et D sont très fréquents sur les peignes rectangulaires mais ils le sont beaucoup moins sur ceux de forme triangulaire. L'agencement des formes est plus ou moins complexe selon les exemplaires. Elles ont été gravées sur le peigne découvert dans la tombe en sarcophage (SP.727), datée de la fin du Ve-début VIe s., de la nécropole de l'Isle-Jourdain (Gers ; Boudartchouk, 1995, p. 162), sur l'exemplaire D851-52 de Sens ou encore ceux de Génolier (Suisse ; sépultures 1B et

---

8 Voir le descriptif en fin d'article.

23B ; Petitjean, 1995, p. 190). L'étui du peigne mis au jour à Vermand (Aisne ; Pichon, 2003) porte une bordure fine décorée de perforations régulièrement disposées sur toute la longueur et les côtés. Elle s'arrête net à l'une des extrémités contrairement à l'autre où une pièce incomplète compose un retour indéterminé. Par ailleurs, la présence de protomés hippomorphes, interprétés comme ceux d'équidés ou ceux d'hippocampe, n'est pas rare dans les décors de peignes. On peut mentionner, pour mémoire, quelques exemplaires même si leurs contextes de découverte sont plus anciens que celui de Nice : au musée archéologique de Sens (n° D85.1.60), à Jakobwüllesheim (Steiner, Menna *et al.*, 2000), à Winchester et à Beadlam (Angleterre ; Crummy, 2001) dans le cas des peignes rectangulaires à double rangée de dents, et celui de *Gorsium/Tác* (Vida, 2007, p. 324) pour ceux à une seule rangée de dents. Mentionnons les exemplaires du musée archéologique de Sens (n° D.85.1.75), de Noyon (Oise ; Arbogast *et al.*, 1987, p. 77), de Sierentz (Alsace ; Heidinger, Viroulet, 1986, dans Minni, 2002) ou encore de Trèves (von Gilles, 1981) ou de Bâle (Suisse ; Deschler-Erb, 2002) dans le cas des peignes triangulaires (type E et ses variantes ; Böhme, 1974). Les animaux, dans la majorité des cas, se tournent le dos mais ils peuvent également se faire face comme sur l'exemplaire de Noyon où les deux possibilités coexistent.

Cependant, nous ne savons rien du peigne. Était-il triangulaire ou rectangulaire ? Divers exemples connus par la bibliographie nous aident à l'imaginer. Par exemple, l'étui du peigne triangulaire mis au jour à Mingolsheim (Allemagne ; Thomas, 1960, p. 108), est composé de deux paires de baguettes, séparées l'une de l'autre par un léger espace et maintenues ensemble à l'aide de deux barrettes verticales. Trois paires de baguettes maintenues sur les côtés par une baguette finissant par une volute ornée de deux doubles cercles ocellés évoquant une tête d'oiseau et son œil, forment l'étui mis au jour dans une tombe de *Gorsium/Herculia* (Tác, Hongrie ; Vida, 2007, p. 324) datée de 455-473/510. Mais, dans le plus grand nombre de cas, l'étui est composé d'une seule paire de baguettes très larges comme sur les exemplaires d'Illzach (Alsace ; Petry, 1978, p. 355), de Thivars (Eure-et-Loir ; Ve s. ; Daremberg, Saglio, 1877, p. 364), de Champlieu (Oise ; Petitjean, 1995, p. 190) ou encore d'Augst (Suisse ; Riha, 1986).

Les étuis des peignes rectangulaires peuvent se placer au centre et recevoir un peigne à simple denture de chaque côté (Weilbach, Allemagne ; Petitjean, 1995, p. 187) ou recouvrir les dents d'un peigne à double rangée de dents ; il est alors nécessaire de disposer de deux étuis (Fridingen, Allemagne ; Petitjean, 1995, p. 187). Ceux-ci peuvent même être articulés l'un à l'autre comme ceux de Douvres (Angleterre) ou d'Oberflacht (Allemagne ; Petitjean, 1995, p. 187) ou encore de Caričin Grad (Serbie) ou de Regensberg (Suisse ; Popović, 1984). Cependant, le peigne et ses étuis mis au jour dans la tombe T 258 de la nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (Suisse ; Steiner, Menna *et al.*, 2000) sont sans doute l'ensemble nous permettant de comprendre le plus précisément l'agencement des pièces mises au jour dans la cathédrale de Nice. L'étui est composé de plusieurs paires de baguettes qui sont ornées soit de quatre lignes verticales alternant avec des zones couvertes de croisillons, soit de lignes obliques (fig. 5). Une baguette perforée à intervalle régulier orne le sommet de l'étui. En revanche, les baguettes latérales ne sont pas conservées. Dans le cas de l'étui de Nice, la forme du peigne devait tenir compte, si cette reconstitution est juste, de la présence des deux profils hippomorphes sur les côtés, d'une part pour permettre l'enfilage des dents dans l'étui, d'autre part pour ne former qu'un tout quand le peigne et l'étui étaient réunis.

## CONCLUSION

De « manche » à « instrument de tissage », cet objet est actuellement interprété comme un étui de peigne rectangulaire composé de huit pièces en bois de cerf. Leur observation, suite au démontage d'un premier objet improbable, et les divers points de comparaison

bibliographiques dont les datations s'échelonnent du IV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> s., permettent de proposer ce nouvel agencement qui présente encore quelques incertitudes.

Grâce à la mise en place de nouveaux programmes de recherches<sup>9</sup> dont bénéficie la ville de Nice, les archives concernées (données iconographiques, mobilier, ...) ont pu être totalement réétudiées et les fouilles poursuivies sur la colline du Château. La relecture des rapports de fouille et l'étude de la céramique indiquent qu'il est très probable que l'étui de peigne, trouvé hors de son contexte, provienne d'une sépulture datable de l'Antiquité tardive ; tombe perturbée lors de la construction de la cathédrale médiévale. La poursuite des fouilles nous apportera peut-être de nouveaux éléments complémentaires permettant d'affiner ces premières observations.

## **ANNEXE : DESCRIPTIF DES PIÈCES**

A - Baguette incomplète (fig. 2A). Longueur conservée : 155<sup>10</sup> ; largeur : 16 ; ép. : 4. Deux extrémités incomplètes. L'une d'elle présente encore une partie du bord et une portion de la perforation accueillant le rivet de fixation, à mi-largeur de la baguette.

B - Baguette incomplète (fig. 2B). Longueur conservée : 156 ; largeur : 16 ; ép. : 4. Deux extrémités très incomplètes mais présentant encore une partie du bord pour l'une d'elles, et une portion de la perforation, située à mi-largeur de la baguette, accueillant le rivet en fer de fixation dont la présence est confirmée par les taches laissées par les oxydes ferreux à la surface de la baguette.

C - Baguette incomplète (fig. 2C). Longueur conservée : 147 ; largeur : 16 ; ép. : 4. Deux extrémités manquantes. Près du bord d'une des longueurs, la présence d'oxydes ferreux autour de deux trous informes confirme l'emplacement des perforations destinées aux rivets de fixation, afin de maintenir les diverses pièces entre elles.

D - Baguette incomplète (fig. 2D). Longueur conservée : 154 ; largeur : 16 ; ép. : 4. Une extrémité très incomplète possède une partie du bord et une portion de la perforation accueillant le rivet de fixation. À l'autre extrémité, quelques oxydes ferreux indiquent la présence d'une perforation dans laquelle était glissé le rivet. Tout comme dans le cas de la baguette précédente, deux perforations sont visibles près du bord d'une des longueurs.

E - Baguette incomplète (fig. 2E). Longueur conservée : 101 ; largeur : 11 ; ép. : 2. Une extrémité complète, une extrémité manquante. Les oxydes ferreux signalent la présence d'une perforation située sous le sixième trou du motif bordant une des longueurs.

F - Baguette incomplète (fig. 2F). Longueur conservée : 38 ; largeur : 11 ; ép. : 2. Une extrémité complète. Les taches d'oxydes ferreux indiquent la présence d'une perforation localisée sous le sixième trou, dont l'emplacement peut être restitué grâce aux informations fournies par l'autre fragment.

G - Baguette incomplète (fig. 2G). Longueur conservée : 36 ; largeur : 14 ; ép. : 3. Tête hippomorphe sans le museau. Présence d'une perforation indiquée par un arc de cercle et des taches laissées par des oxydes ferreux. Partie géométrique conservée sur toute sa largeur et fragmentée au niveau de la troisième perforation.

---

9 2004-2008, PCR concernant Cimiez, coordonné par M. Jannet-Vallat, et à partir de 2006, PCR concernant la colline du Château à Nice, coordonné par M. Bouiron, directeur de Service Archéologie de la ville de Nice.

10 Les mesures sont données en millimètres.

H - Baguette incomplète (fig. 2H). Longueur conservée : 37 ; largeur conservée : 16 ; ép. : 3. Tête hippomorphe complète et baguette cassée au niveau de la troisième perforation.

## BIBLIOGRAPHIE

- ARBOGAST R.-M., MENIEL P., YVINEC J.-H., 1987, Une histoire de l'élevage - Les animaux et l'archéologie, Éd. Errance, 104 p.
- BÖHME H., 1974, Germanische Grabfunde des 4, bis 5, Jahrhunderts zwischen unterer Elbe und Loire, München.
- BOUDARTCHOUK J.-L., 1995, n° 329 : Peigne. Archéologie Toulousaine, Musée Saint-Raymond, Toulouse, p. 162.
- CRUMMY N., 2001, Bone-working in Roman Britain : a model for itinerant craftsmen ?, dans Polfer M. (dir.), L'artisanat romain : évolutions, continuités et ruptures (Italie et provinces occidentales), Actes du 2e colloque d'Erpeldange, 26-28 octobre 2001, p. 97-109.
- DAREMBERG C., SAGLIO E., 1877, Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments, t. IV, vol. 1, p. 364.
- DESCHLER-ERB S., 1998, Römische Beinartefakte aus Augusta Raurica, Rohmaterail, Technologie, Typologie und Chronologie, Forschungen in Augst, Band 27/1, 2 vol.
- DESCHLER-ERB S., 2002, Ein spätrömischer Geweihkamm mit Futteral vom Basler Münsterhügel, Jahresbericht der Archäologischen Bodenforschung des Kantons Basel-Stadt mit Beiträgen der Basler Denkmalpflege, p. 103-107.
- GILLES von K.-J., 1981, Germanische Fibeln und Kämmen der Trierer Landes, Archäologisches Korrespondenzblatt, 11, p. 333-339.
- MINNI D., 2002, La tabletterie romaine en Alsace, Cahiers Alsaciens d'Archéologie d'Art et d'Histoire, Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, Strasbourg, t. XLV, p. 49-64.
- PETITJEAN M., 1995, Les peignes en os à l'époque mérovingienne : évolution depuis l'Antiquité tardive, Antiquités Nationales, Bulletin du Musée des Antiquités Nationales et par la Société des Amis du Musée et du Château de Saint-Germain-en-Laye, 27, p. 145-191.
- PETRY F., 1978, Illzach (Alsace), Informations Archéologiques, Gallia, 34, p. 355-356.
- PICHON B., 2003, Vermand, commune n° 785, L'Aisne, Carte Archéologique de la Gaule, Pré-inventaire archéologique, p. 502, fig. 649.
- POPOVIĆ V., 1984, IV- Un étui de peigne en os de type « mérovingien » et les objets d'origine ethnique étrangère à Caričin Grad, dans Caričin Grad I, Duval N., Popovic V. (dir.) Collection École Française de Rome, n° 75, p. 160-178.
- RIHA E., 1986, Römisches Toilettgerät und medizinische Instrumente aus Augst und Kaiseraugst, Augst.
- STEINER L., MENNA F., 2000, La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IVe-VIIe s. ap. J.-C.), Cahiers d'archéologie romande, 75-76, Lausanne.
- THOMAS S., 1960, Studien zu den germanischen Kämmen der römischen Kaiserzeit, Arbeit und Forschungsberichte zur Sächsischen Bodendenkmalpflege, 8, p. 54-215.
- VIDA T., 2007, The roman territorial organisation and the settlement of barbarian Gentes in Pannonia, Hortus Artium Medievalium, Journal of International Research Center for Late Antiquity and Middle Age, vol. 13/2, Zagreb-Motovun, p. 319-331.